



COMPTE RENDU Du CONSEIL DE LA Communauté de Communes de Racan

Compte rendu des réunions du Conseil Communautaire qui a eu lieu Jeudi 20 février à Chemillé sur Dême.

Site Internet : le site internet www.ccracan.fr a été présenté avec ses différentes fonctionnalités.

Budget : Après avoir présenté les grandes lignes du budget prévisionnel 2014, le Président propose de débattre sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2014. Pour le budget principal, le compte de gestion 2013 et le compte administratif ont été adoptés. De même, les budgets annexes Atelier Relais, ZA du Vigneau et Ordures Ménagères ont été approuvés.

Rivières : une prime de service et de rendement a été accordée au poste de technicienne de Rivières. Un avis défavorable assorti de réserves a été donné sur le projet de schéma d'aménagement et de la Gestion des Eaux du Bassin Versant du Loir (SAGE Loir).

Environnement : l'opération d'achat de 50 composteurs a été renouvelée.

Associations Le Président présente les propositions des commissions enfance jeunesse sport et culture concernant l'attribution de subventions aux associations du territoire pour un montant de 43 820€.

Piscine : La convention pour l'année 2014 concernant la gestion et l'entretien de la piscine communautaire a été reconduite auprès de la commune de Saint Paterne. L'ouverture aux scolaires aura lieu du lundi 19 mai au vendredi 4 juillet. L'ouverture au public a été fixée pour les week-ends à partir du 17 mai ainsi que les jours fériés des 29 mai et 9 juin 2014 puis tous les jours du 5 juillet au 31 août. Le conseil communautaire a décidé de maintenir les mêmes tarifs que l'année précédente pour la deuxième année consécutive.

Jeunesse : les tarifs des activités ont été fixés pour les vacances de février.

Voirie : un point sur l'avancement a été réalisé quant aux travaux d'entretien de voirie dans le cadre du groupement de commande.